

---

## DÉCLARATION DE REXEL RELATIVE AUX MINÉRAIS DE CONFLIT

---

### Réglementation sur les minerais de conflit

Rexel, entreprise responsable et signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, soutient l'objectif du Dodd-Frank Act américain et de toute réglementation similaire dans le monde, visant à empêcher les groupes armés en République Démocratique du Congo et dans les pays limitrophes de tirer profit de l'extraction et du commerce des minerais de conflit provenant de cette région.

En tant que distributeur de produits et services pour le monde de l'énergie, Rexel ne fabrique aucun produit et n'achète ni ne s'approvisionne directement en aucun cas en minerais de conflit sous forme de matière première. Ainsi, Rexel n'est pas légalement tenu de se conformer aux réglementations sur les minerais de conflit et de déclarer leur provenance. Par conséquent, Rexel n'est actuellement pas en mesure de confirmer ou de certifier que les produits commercialisés sont exempts de minerais de conflit.

Bien que celle-ci ne s'applique pas directement à Rexel, l'entreprise a pris des mesures pour aider les clients devant satisfaire aux exigences des réglementations sur les minerais de conflit.

### Achats responsables

Rexel s'engage dans une politique d'approvisionnement responsable, dans le respect des Droits de l'Homme, et vise à éviter d'alimenter les conflits à travers les décisions et pratiques d'achat au sein de sa chaîne de valeur.

Rexel travaille avec des fournisseurs liés par des accords de distribution ou d'achat afin de s'assurer que les produits fournis respectent ces exigences. Rexel exige de ses fournisseurs le respect des dispositions contractuelles applicables à toutes les filiales du Groupe concernant leurs relations avec leurs fournisseurs, et la mise en place des mesures nécessaires et des vérifications préalables afin de s'assurer de la conformité de leurs chaînes logistiques.

Rexel et ses filiales demandent à leurs fournisseurs et sous-traitants de satisfaire aux principes de son Guide d'éthique ainsi qu'aux autres exigences de conformité en vigueur.

En outre, Rexel évalue la performance développement durable de ses fournisseurs afin d'anticiper et de prévenir les risques environnementaux, sociaux et éthiques propres à leurs activités. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'évaluer 80% de ses achats directs en valeur d'ici 2020.

### Un processus d'amélioration continue

Rexel accompagne ses fournisseurs dans leurs efforts visant à mieux identifier les minerais de conflit au sein de leur chaîne logistique, notamment pour pouvoir mieux informer ses clients à ce sujet.

Rexel souhaite continuer à communiquer activement avec sa chaîne de valeur sur ce sujet, en encourageant ses fournisseurs à se conformer à ses exigences, et en rendant toute information relative aux minerais de conflit facilement accessible.